

**45 %**  
personnes  
couvertes

**141 400**  
allocataires

**E**n Morbihan, **340 700 habitants sont couverts** par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **45 % de la population totale**.

Ce taux varie selon les communautés de communes : de 35,8 % pour la CC de Belle-Ile-en-Mer à 48,0 % pour Lorient agglomération.

Le département se caractérise par une proportion plus importante de couples avec enfants (37 % contre 34 % au niveau national) et une part moindre de familles monoparentales (14 % contre 15 %).

Les personnes seules (45 %) sont légèrement moins

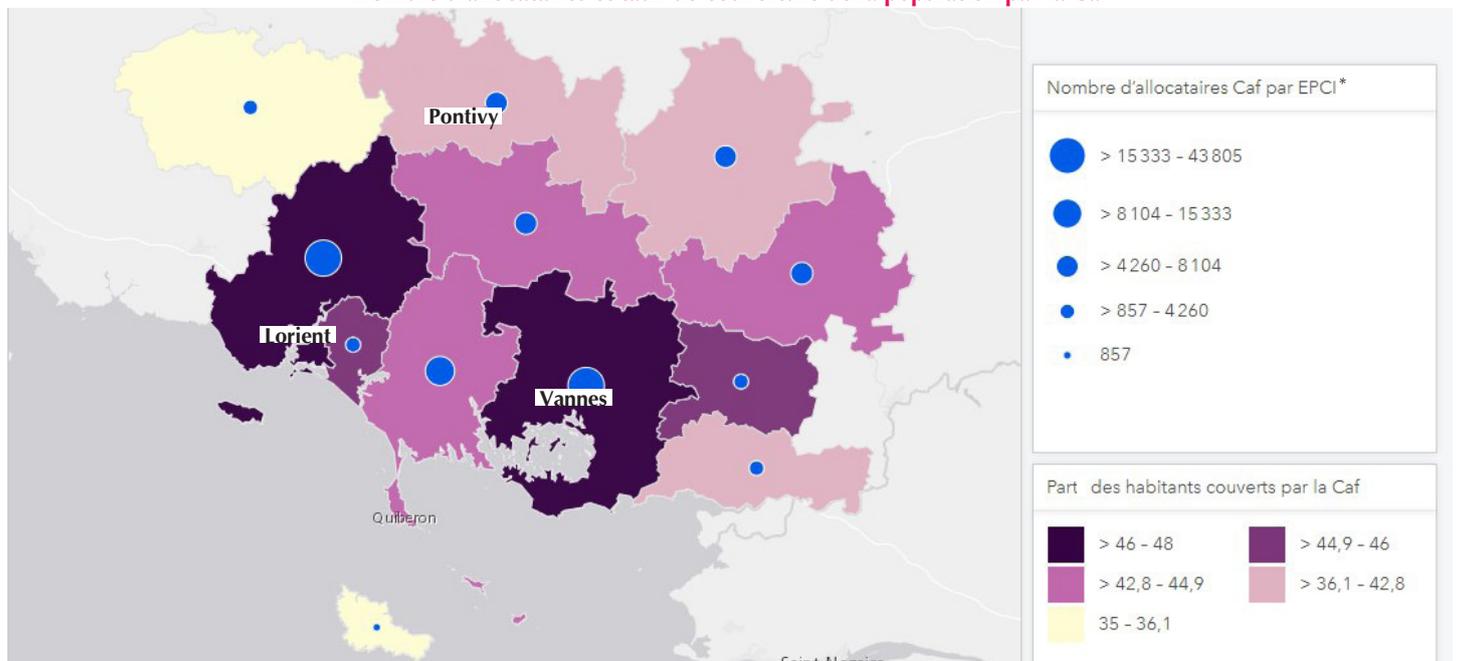
représentées qu'au niveau national (46 %) ainsi que les couples sans enfants (4 % contre 5 %).

**5 200 étudiants bénéficient d'une aide**, soit 4 % de l'ensemble des allocataires (7 % au niveau régional et 6 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus.

13 % des allocataires ont les prestations légales comme unique ressource (16 % au niveau national). **37 700 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus**. **30 600 enfants** vivent dans ces foyers précaires.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



\* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017 - © IGN © Geofla 2.0.2017

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



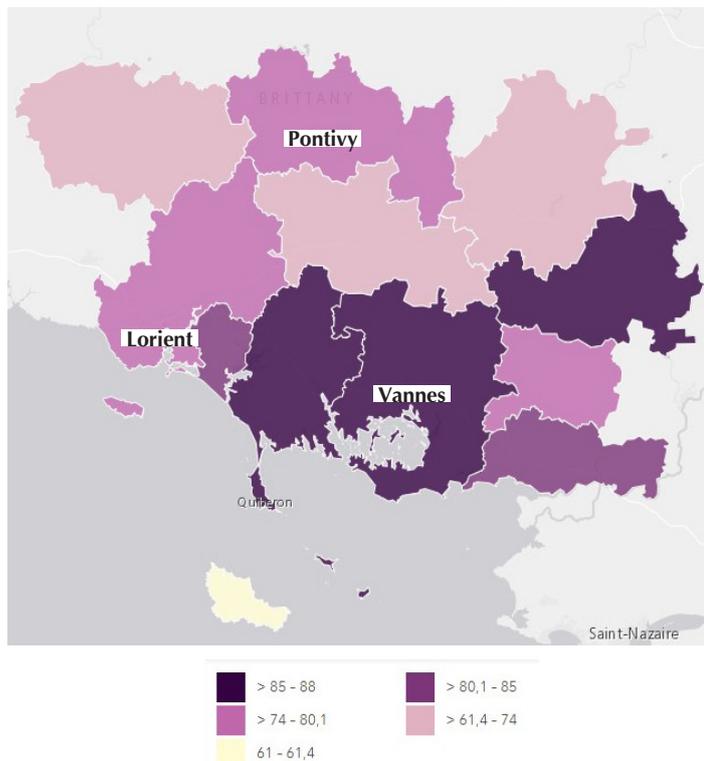
Zoom sur la crise sanitaire  
et l'évolution  
des bénéficiaires du RSA

# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



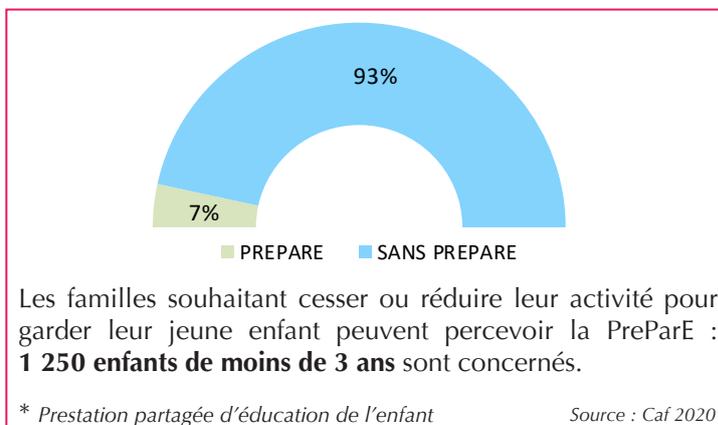
## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant par Epci



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019  
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf du Morbihan soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles. **16 600 places d'accueil collectif et individuel sont proposées** (donnée 2019) aux 20 100 enfants de moins de trois ans. Avec **83 places pour 100 enfants**, le Morbihan est le quatrième département offrant la plus grande capacité d'accueil (61 places au niveau national). Cette capacité d'accueil varie selon les communautés de communes : de 61 places offertes pour 100 enfants (CC Belle-lle en Mer) à 87 places (CC Auray Quiberon Terre Atlantique). Avec 10 600 places proposées par les assistantes maternelles, ce mode d'accueil reste majoritaire dans le Morbihan (64 % des places contre 56 % au niveau national).

## Enfants couverts par la prestation PreParE\*

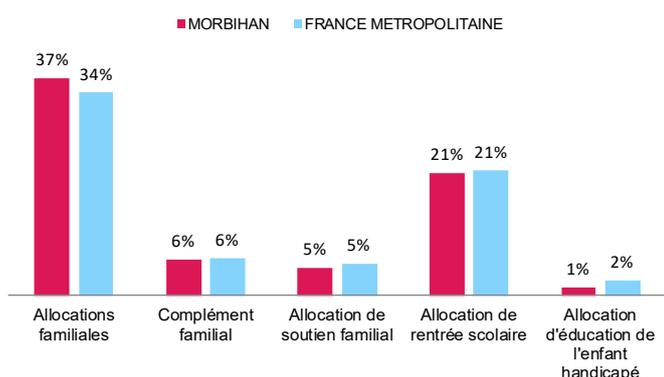


# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



Source : Caf 2020

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations légales :

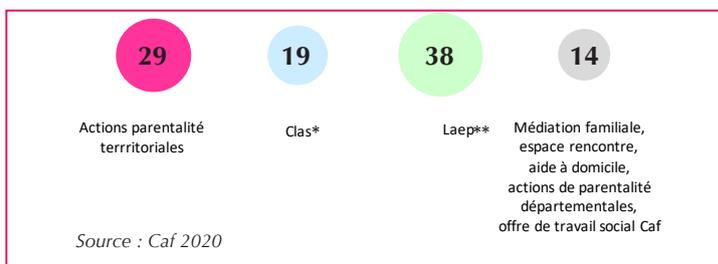
- **37 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 6 % perçoivent un complément familial,
- **21 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

## POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

- **5 % perçoivent l'allocation de soutien familial** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **1 % des familles bénéficie de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé** (Aeeh).

## Les projets financés en 2020



La Caf s'engage également dans le soutien à la parentalité en finançant des actions et initiatives à destination des parents et de leurs enfants.

*Nota : des actions et des projets ont dû être annulés en raison du contexte sanitaire.*

\* Clas : Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

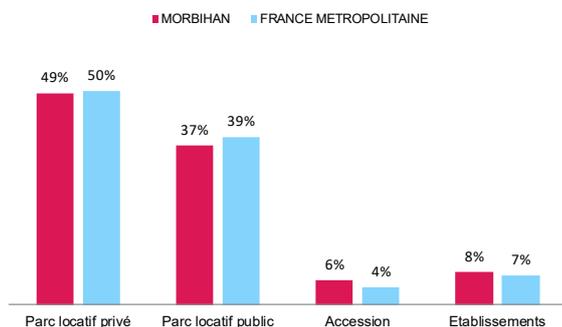
\*\* Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

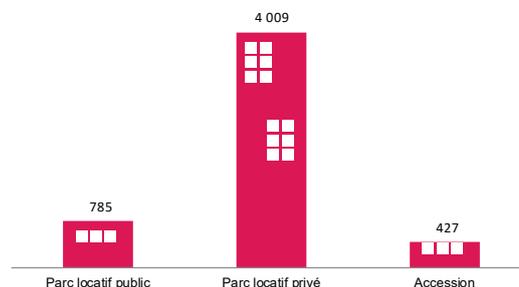


Source : Caf 2020

Au mois de décembre 2020, **57 400 foyers morbihannais ont perçu une aide au logement versée par la Caf.**

Dans ces foyers, **104 700 personnes sont couvertes par la prestation, soit 14 % de la population totale** du département. L'offre de logement du parc public est moins importante dans le Morbihan qu'au niveau national. L'aide au logement dans le cadre d'une accession est plus importante qu'au niveau national.

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement, **5 200 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges.** La nature de logement se révèle être un critère déterminant. Le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés. De ce fait, les locataires du privé sont cinq fois plus nombreux à y consacrer plus de 40 % de leurs revenus.

# Solidarité et insertion

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



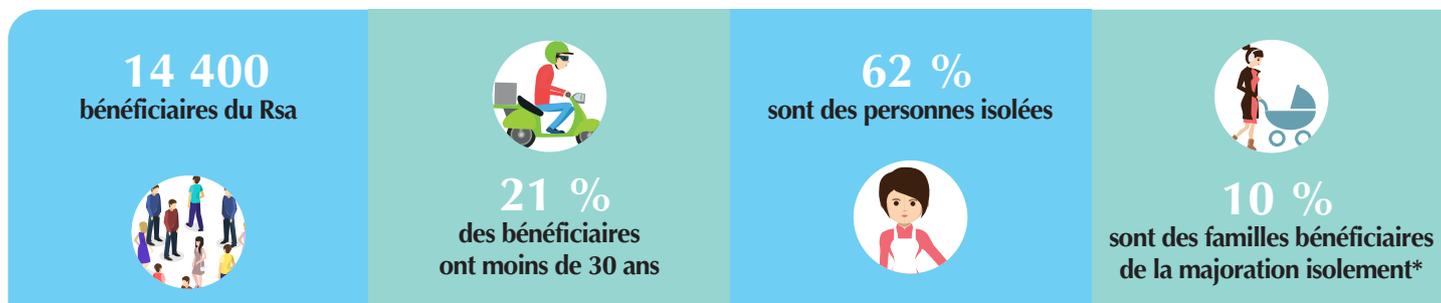
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante. Cette mission se traduit par le versement :

- du **Revenu de solidarité active (Rsa)** à **14 400 foyers** sur le département
- de la **Prime d'activité** soutenant le pouvoir d'achat des travailleurs à faible revenu et visant le maintien dans l'emploi, à 46 900 allocataires. Également incitative à la

reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 3 500 foyers en 2020.

- de **l'Allocation aux adultes handicapés (Aah)** à 13 800 bénéficiaires souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. 56 % d'entre eux perçoivent l'Aah à taux plein.

### Profil des bénéficiaires du Revenu de solidarité active



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

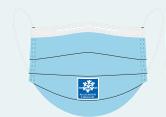
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



# CRISE SANITAIRE

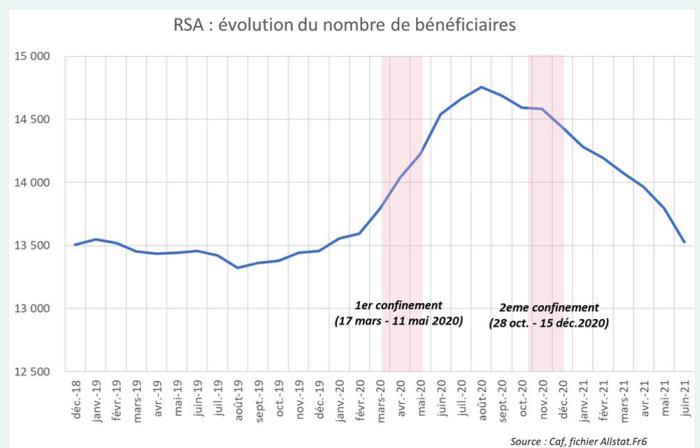
## Évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa à la Caf du Morbihan

La crise sanitaire Covid a eu des conséquences sur les situations des populations les plus fragiles, notamment des bénéficiaires de minima sociaux. Ce zoom permet de mettre en relief, dans le département, les effets de la crise sur le nombre de bénéficiaires du Rsa. Il s'appuie sur des données objectives mensuelles entre décembre 2019 et décembre 2020.



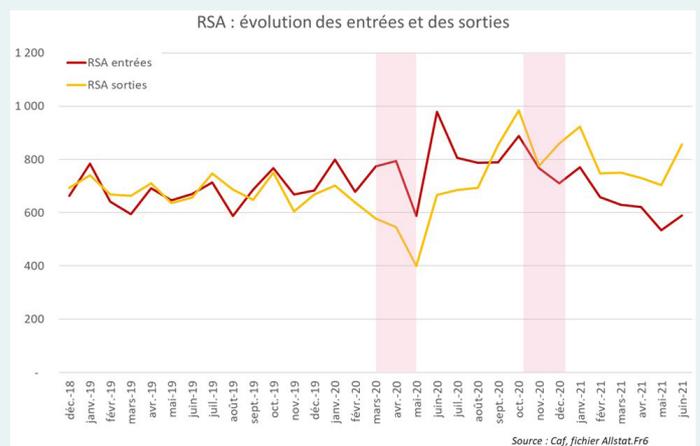
### LA CRISE SANITAIRE ACCROÎT LES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 7 % entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre -0,4 % entre décembre 2018 et décembre 2019), soit 1 000 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est significative dès le mois de mars 2020 (début du premier confinement). Un maximum a été atteint en août 2020, avec 14 750 bénéficiaires. Cette augmentation en 2020 est due à l'effet combiné d'une forte hausse des entrées<sup>1</sup> (+ 15 % en moyenne sur les mois de 2020 par rapport à la moyenne des mois de 2019) et d'une augmentation moindre des sorties<sup>2</sup> (+ 0,7 %), expliquée en partie par les mesures institutionnelles de maintien de droits mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.



### LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les moins de 30 ans (+ 10 %) et les personnes isolées (+ 10 %). Les foyers les plus précaires, vivant sous le seuil de pauvreté, sont également fortement touchés (+ 8 %).



<sup>1</sup> Les entrées sur un mois M correspondent aux allocataires sans droit payable le mois précédent (suspensions comprises) et avec un droit payable sur le mois M.

<sup>2</sup> Les sorties sur un mois M correspondent aux allocataires avec un droit payable le mois précédent et pas de droit payable sur le mois M (suspensions comprises).

**Au premier semestre 2021 :** la diminution du nombre de bénéficiaires du Rsa enclenchée depuis septembre 2020 se poursuit et tend, sous l'effet combiné d'une augmentation des sorties et d'une diminution des entrées, à un retour vers la situation d'avant crise.